

En raison du **FESTIVAL « A FOND LA CALE »**, la circulation et le stationnement des véhicules seront perturbés à savoir :

- **Marché artisanal : samedi 10 août**

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits du **vendredi 9 août à partir de 17h00 au dimanche 11 août 2024 à 17h00** :

- Avenue du Docteur de la Bellière (de l'avenue de Saint Martin à l'avenue de la Passerelle),
- Rue des Iles Chausey (pour sa partie à usage d'aire de stationnement en limite avec la rue du Docteur de la Bellière),
- Avenue de Saint Martin (à partir de l'intersection formée avec la rue des Sports jusqu'au carrefour formé avec l'avenue du Docteur de la Bellière),
- Rue de Pontesrocs (depuis le carrefour formé avec l'avenue de Saint Martin jusqu'à l'intersection formée avec la rue Gontran),
- L'avenue de St martin sera fermée à la hauteur de l'entrée du marché. Une déviation sera mise en place.

- **Défilé des O.F.N.I : dimanche 11 août**

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits **avenue de Saint Martin**, du n° 40 au n° 12 et du n° 45 au n° 17 de 8h00 à 14h30.

Une déviation sera mise en place dès le départ du défilé des O.F.N.I, dans les rues suivantes :

➤ Pour les personnes venant de Coudeville-sur-Mer :

- Rue Gontran
- Rue du Rouge
- Rue Eric Tabarly

Pour le bon déroulement du défilé, les véhicules circulant sur les voies suivantes ne pourront plus accéder à l'avenue de Saint Martin, dès la mise en route du cortège :

- Rue du Rouge
- Rue de la Pierre Morand
- Rue des Sports
- Rue des Pierres Foucard
- Rue des écoles

➤ Une déviation sera mise en place de la façon suivante :

- Pour les véhicules venant de Brehal :

- * Rue des Goélettes
- * Avenue de la Passerelle
- * Avenue de l'Hippodrome

- Pour les véhicules venant de Coudeville-sur-Mer par l'Avenue des Sapins :

- * itinéraire conseillé : rue du Herbert et rue des Alouettes

Comptant sur votre compréhension.

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire Adjoint aux Travaux et Cadre de Vie,

Bernard DEMELUN

